

ABONNEMENT

Saumur
 Un an 25 fr.
 Six mois 13
 Trois mois 7

Poste
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 9

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
 Réclames, — — — — — 30
 Faits divers, — — — — — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Le droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et le droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués doi-
 vent être remis au bureau du
 journal la veille de la reproduc-
 tion, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAYAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 MAI

L'EXPOSITION ET LA PROVINCE

L'Exposition ! Voilà le mot magique que le Parisien vous jette sans cesse à la tête, que les journaux de la Capitale s'essent et ressassent chaque jour. — Tout est au Champ-de-Mars, tout y entre et s'y concentre, sans qu'il soit permis de parler d'autre chose que de l'Exposition.

A la Chambre, on discute à la hâte le budget, afin de passer la soirée au Champ-de-Mars. — Au Sénat, on n'est pas moins pressé de finir des séances où l'on ne s'entend pas, heureusement pour nous, à mettre une dernière main à la loi militaire.

On dit que le grave M. Ferry, l'homme de l'article 7, aurait lui-même cédé aux supplications de M. Carnot et remis à plus tard le discours à sensation qu'il devait prononcer à la Chambre, afin de ne pas troubler les Parisiens dans leur fameuse trêve de l'Exposition.

Ainsi la politique irritante chômera, c'est-à-dire la politique qui peut nuire à la République. Quant à celle qui touche aux intérêts religieux, aux besoins de la province, c'est autre chose, on en pourra faire à satiété ; on discutera à bouche que veux-tu la loi militaire, étant donné que le clergé est le souffre-douleur et que les catholiques sont malheureusement trop habitués à l'oubli des injures.

De ceux-là on n'a pas peur ; ils ne conspirent pas, ils ne troublent pas l'ordre républicain.

Ceux-là, les meilleures gens du monde, sont les amis des ouvriers et les protecteurs de l'industrie.

La secte a imposé la trêve de l'Exposition parisienne ; honnis seraient ceux qui ne la respecteraient pas.

L'Exposition, toute réussie qu'elle soit, n'a pas eu malgré cela le secret de mettre l'accord partout ; chacun voulant de son côté en tirer profit, soutient que la ville de Paris est sacrifiée, que ses théâtres, ses cirques, ses cafés, ses concerts de toutes sortes et ses hôtels sont vides ; chacun affirme que l'étranger reste et demeure à l'Exposition, ne quitte pas le Champ-de-Mars, où il rencontre des restaurants et des cafés, des théâtres et des distractions de tous genres et à bon marché.

Les directeurs de théâtres se plaignent, les hôteliers sont tristes, les marchands sont mécontents. Nous le croyons sans peine. Tous se sont mis en frais pour remonter leurs scènes ou renouveler leurs pistes ; tous ont réparé, repeint, tapissé et meublé à neuf leurs maisons ; tous sont prêts à recevoir les provinciaux ; tous sont approvisionnés comme si Paris allait subir un long siège. Paris ne semble plus à l'heure présente le cerveau brûlé de la France. — Il en est devenu le ventre, un ventre affamé et sans oreilles qui s'est gorgé jusqu'au menton, et puis personne, pas un provincial, pas un étranger, pas un insulaire à écorcher.

Ça ne peut se passer ainsi.

Paris n'est pas partageux, tant s'en faut ; il est jaloux des marchands de l'Exposition, ja-

loux de ses acteurs, jaloux de ses plaisirs. Notre Capitale réclame une part dans les bénéfices de l'Exposition, une part à la curée ; pour cela elle pétitionne, s'adresse ici, là, partout, au Conseil municipal, au Conseil général, aux ministres, etc., qui, ne sachant comment accommoder les traités passés et pacifier les réclamants, les renvoient dos à dos.

Il y avait pourtant une chose bien simple à faire pour attirer le chaland : c'était aux hôteliers d'abaisser les prix des chambres d'hôtels ; aux restaurateurs de ne pas forcer la carte comme ils le font ; aux cafetiers d'être moins chers ; aux directeurs de théâtres et de cirques, de ne pas augmenter leurs prix.

Les Parisiens ont fait tout le contraire ; dès le premier jour ils ont traité les provinciaux en tributaires, et ils s'étonnent après cela, que ces tributaires se soient retirés et campent aujourd'hui au Champ-de-Mars et au Trocadéro qu'on les reçoit à des prix doux.

C'est la faute des Parisiens, tant pis pour eux.

J'arrive de Paris, mais tout triste en pensant que, quatre mois durant, les négociants, marchands, industriels, ouvriers de nos provinces, qui vivent modestement de leur commerce et de leur travail, auront beau étaler leurs marchandises, offrir leurs produits, implorer la réclame, afficher des rabais inouïs, ils n'attireront que de rares chalands à leur comptoir et ne vendront qu'à des clients trop malaisés pour aller à l'Exposition et trop gênés pour faire de gros achats.

Je n'empêche personne de visiter l'Exposition, d'aller vider ses poches à Paris ; mais je m'en voudrais si je ne disais aux provinciaux : Avant de partir, de grâce, pensez que chez vous, dans vos villes, il y a des marchands, des industriels, des ouvriers, qui souffrent de la concurrence que leur imposent les grandes maisons de Paris, des déballages qui se perpétuent et servent d'écoulement aux soldes des faillites.

Songez à vos compatriotes, songez à vos voisins, et, avant d'aller à Paris, faites leur part et sachez bien que l'argent que vous porterez à Paris sera autant de perdu pour notre pauvre province déjà si éprouvée. Paris n'est pas la France.

A LA CHAMBRE

Séance de jeudi. — Nous venons d'assister à une lutte entre les défenseurs de l'agriculture française et les protecteurs de l'agriculture étrangère. Elle s'est terminée par la défaite des Américains, des Allemands et de M. Tirard.

Au début de la séance précédente, la Chambre avait accordé, malgré le gouvernement, la déclaration d'urgence à une proposition de M. Dellisse tendant à l'inspection des viandes étrangères à la frontière.

Revenue hier en discussion, elle a été vivement combattue par les pontifes du libre-échange et en particulier par le président du Conseil. Désespérant d'obtenir le rejet de la proposition, M. Tirard a demandé l'ajournement. Il comptait ainsi ouvrir une ligne de retraite aux députés républicains qui, n'osant re-

jeter la loi par crainte de la colère de leurs électeurs, seraient peut-être bien aises de se soustraire à l'obligation d'indiquer leur sentiment.

Or l'ajournement a été refusé par 285 voix contre 238 ; la discussion immédiate ordonnée par 328 voix contre 211 ; et la loi adoptée par 328 voix contre 207.

Le Cabinet a été battu sur toute la ligne.

Le pays saura que cet heureux résultat est dû à l'initiative et en majeure partie aux votes de la Droite. Et il s'en souviendra au jour des prochaines élections.

LE CENTRE-GAUCHE

Le Centre-Gauche — aujourd'hui dissimulé sous le pseudonyme d'Union libérale — n'est pas un parti inconnu. Il a joué un rôle dans l'histoire et il y a laissé d'assez fâcheux souvenirs. Il a eu le pouvoir et il n'a pas su s'en servir.

Cette République modérée qu'il nous vante, il n'a pas su la défendre et la sauvegarder : il l'a laissée conquérir par les partis de désorganisation politique et sociale. Quelles garanties, s'il revenait au gouvernement, aurions-nous de plus de vigilance et de plus de fermeté ? Avant tout, le pays veut aujourd'hui être rassuré. Le Centre-Gauche est impuissant à cela : il y aura toujours, avec lui, à redouter le lendemain. Pour être sûr de ce lendemain, ne voyez-vous pas que l'on est prêt à accepter la dictature, — sans savoir même dans quel sens s'exercera le pouvoir du dictateur ? Il n'y a maintenant qu'un moyen de préserver la liberté : c'est de rétablir la Monarchie.

Entre tous les maîtres que nous avons eus, le Centre-Gauche a été un des plus perfides. Pour se bien faire venir des partis avancés, il s'est allié à eux tant qu'il a espéré trouver en eux un appui. Il ne les a combattus que quand ils l'ont lâché. Et c'est pour cela qu'aujourd'hui, nous ne pouvons plus croire à l'efficacité de son intervention, pas plus qu'à celle des remèdes qu'il nous offre. Nous ne croyons qu'à la Monarchie, traditionnelle et moderne, parce qu'elle est née avec la France et qu'elle a fait la France, et que la France, sans la Monarchie, n'est plus la France unie et forte.

RÉUNION MONARCHIQUE

Une importante réunion monarchique a eu lieu mardi à Arzacq, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Orthez (Basses-Pyrénées).

Arzacq était considéré jusqu'à ce jour comme une des citadelles les plus imprenables du parti républicain avancé ; mais là, comme ailleurs, les misères accumulées par la République ont inspiré de sérieuses réflexions aux paysans qui, décidément, veulent en finir.

La réunion était présidée par M. Boulin, ancien zouave pontifical.

Dans un discours d'ouverture, M. le président a remercié le conférencier, M. Louis de Joantho, d'avoir bien voulu répondre à son appel et il lui a donné la parole.

La conférence de M. de Joantho a eu le plus grand succès ; succès rendu particulièrement

appréciable par le caractère de l'assistance, composée de républicains.

Après son discours, qui a duré une heure et demie, M. de Joantho a demandé aux électeurs qui l'entouraient de voter une adresse à Monsieur le Comte de Paris.

Voici le texte de cette adresse :

« Trois cent cinquante électeurs du canton d'Arzacq, habitant un pays qui a toujours professé le culte des principes libéraux égaux et démocratiques, issus de la grande Révolution, déclarent vouloir rester inébranlablement fidèles à ces principes.

« Ils ne sauraient donc admettre que, si les libéraux de 1789 ont supprimé les abus et les privilèges de la noblesse, les opportunistes, à leur tour, puissent, cent ans plus tard, s'ériger en aristocratie privilégiée, créer à leur profit de nouvelles prérogatives, de nouveaux abus, de nouvelles oppressions.

« Ils reconnaissent qu'ils ont été, jusqu'à ce jour, les victimes trop crédules de tous ces faux libéraux, de tous ces faux démocrates, de tous ces faux amis du peuple, de tous ces politiciens égoïstes, vaniteux, insatiables et cupides, qui ont érigé leur fortune personnelle sur les malheurs et sur la ruine du pays.

« Les électeurs du canton d'Arzacq conservent, dans toute leur plénitude, leurs aspirations et leurs principes ; mais ils repoussent, dans leur colère, les hommes qui n'ont pas su ou qui n'ont pas voulu en faire la loyale application.

« Ils savent que le petit-fils du grand roi Henri IV n'a pas, lui, de fortune personnelle à faire ; que c'est à la fortune de la France, au bien-être des travailleurs des champs qu'il désire consacrer son intelligence, ses forces et sa vie.

« Ils ont confiance en Monsieur le Comte de Paris, le prince généreux et patriote qui comprend la démocratie comme elle doit être comprise, c'est-à-dire avec désintéressement ; et ils appellent de tous leurs vœux un avènement qui sera pour le pays un gage de relèvement, d'honneur et de liberté. »

Cette adresse a été votée à l'unanimité moins cinq ou six protestations.

L'ACCAPAREMENT DES SUCRES

Aujourd'hui vendredi sera discutée très probablement une interpellation que M. Laur a adressée au ministre de la justice sur « l'accaparement des sucres ».

Le sucre a augmenté d'une vingtaine de francs par 70 kilos. Il est coté 125 fr. au lieu de 104 fr. 50 comme on le vendait l'an dernier à pareille époque. On prétend que nous sommes à la veille de le payer au poids de l'or.

Producteurs et raffineurs, durant la campagne annuelle qui commence en octobre et finit en janvier, après épuisement du stock des betteraves, ont réalisé au cours moyen de 107.50 avec un bénéfice moyen de 4 fr. 50. Aujourd'hui, ce bénéfice s'élève à 22 fr.

On affirme que cette cherté provient de l'accaparement et que producteurs et consumma-

teurs se trouvent ainsi à la merci d'une spéculation internationale.

Il y a eu accaparement de la marchandise, cela ne fait pas l'ombre d'un doute même pour les économistes qui affirment qu'il n'y a aucune atteinte à la légalité, par ce fait que cet accaparement s'opère régulièrement chaque année de la même façon et que, si l'apparait coupable, c'est uniquement parce qu'il y a eu déficit dans la récolte.

Cela est si vrai, ajoutent-ils, qu'en ce moment on cote déjà les 4 d'octobre, c'est-à-dire les sucres de la prochaine campagne, aux environs de 40 fr. Ainsi le sucre brut vaut 56 fr. quand il est dans les mains du raffineur : tant qu'il est entre les mains du fabricant, il vaut 45 ou 46 fr. de moins.

Admirons la logique du négoce ! Les quantités de sucres produites sont-elles inférieures aux prévisions ? le sucre hausse. Au profit de qui ? Du fabricant auquel cette plus-value peut compenser le déficit de la production ? Pas le moins du monde. La hausse se fait au seul profit du raffineur.

Et c'est comme cela dans tout ! Belle chose que la liberté commerciale quand on l'étudie de près.

Saurons-nous, après les explications fournies à la tribune par le gouvernement, à quoi nous en tenir ? L'aventure des cuivres est encore présente à toutes les mémoires.

LE ROI D'ITALIE A BERLIN

Berlin, 22 mai.

Le roi Humbert est actuellement l'homme le plus populaire de Berlin. Il a réussi à dégeler les Berlinoises.

La revue de la matinée, grâce à un temps superbe, véritablement italien, a été magnifique.

Une foule considérable encombrait les rues et les cafés qui n'ont pas fermé. Dès l'aube, les voitures et les piétons se dirigent vers le Tempelhof.

A six heures, la grande plaine sablonneuse s'anime déjà ; les premiers équipages arrivent. Au loin, résonnent les airs militaires, tandis que les officiers d'état-major contrôlent les emplacements des différents corps.

A Berlin, devant le château impérial, la place est bondée de curieux qui attendent l'arrivée des gardes spéciales, venant chercher les étendards. Des drapeaux allemands et italiens flottent à toutes les fenêtres.

A sept heures, les cuirassiers arrivent, musique en tête. Pour la première fois, ils sont sans cuirasse et sont armés de leur nouvelle lance. Ils disparaissent dans la cour du palais, puis reviennent avec les étendards déclinés par les balles.

Au grand trot de quatre chevaux sortent bientôt dans une voiture les deux fils aînés de l'empereur, qu'accompagne leur gouverneur.

L'empereur, en grand uniforme de général et portant le grand-cordon de l'Annonciade, sort ensuite avec le roi Humbert, qui est revêtu de l'uniforme des hussards prussiens et porte le grand-cordon de l'ordre de l'Aigle-Noir. Ils se rendent à la caserne de la Belle-Alliance, où ils montent à cheval et sont rejoints à ce moment par l'impératrice à cheval.

L'empereur monte son cheval bai favori. L'impératrice est en amazone blanche et chapeau blanc ; elle porte les insignes de l'Aigle-Noir et galope si vite que le roi Humbert, qui est à ses côtés, a peine à la suivre.

Derrière vient le prince de Naples, la princesse héréditaire de Saxe-Meiningen et une suite brillante. Plus d'un millier de voitures, essieu contre essieu, suivaient. Dans une des premières, se trouvaient le prince impérial, le prince Eitel-Frédéric et M. Crispien.

Lorsque le roi Humbert a passé devant le front des troupes, rangées sur deux lignes, les musiques des régiments ont joué la marche royale italienne.

La revue s'est terminée vers onze heures.

Le roi et le prince royal d'Italie se sont rendus du champ de manœuvres à la fabrique d'armes de la maison Löwe.

L'empereur est rentré en ville à la tête d'une compagnie.

En allant à la revue et en rentrant à Berlin, les souverains ont été partout accueillis par les acclamations enthousiastes de la foule.

Cette après-midi, le chancelier a reçu la visite du prince de Naples, ainsi que celle du roi Humbert.

Berlin, 22 mai.

Un grand dîner de gala, en l'honneur de la revue militaire, a eu lieu ce soir, à six heures, dans le salon blanc du château royal. Ce dîner comprenait 400 couverts.

Il n'y avait, parmi les invités, que des militaires ; aucun membre du corps diplomatique n'était présent.

Le roi Humbert a conduit à table l'impératrice d'Allemagne ; l'empereur Guillaume donnait le bras à la duchesse Jean-Albrecht de Mecklembourg.

Les deux souverains étaient assis au milieu de la table, ayant en face d'eux le comte Herbert de Bismarck, M. Crispien et le comte de Moltke. A leur droite se trouvaient le comte de Launay et le général de Pape ; à leur gauche, le prince royal d'Italie.

Après le toast de l'empereur, les musiques militaires ont joué l'hymne italien ; aucun hymne n'a été joué, après le toast du roi Humbert, celui-ci s'étant terminé sans vivat.

L'empereur Guillaume portait l'uniforme du 4^e régiment de la garde avec le cordon de Savoie en sautoir. Le roi Humbert et le prince de Naples étaient en uniforme du 43^e régiment de hussards.

L'impératrice portait une robe de soie noire

brodée ; dans les cheveux, un diadème de brillants, au cou un collier en diamants et le grand cordon de l'Aigle-Rouge.

Toutes les dames étaient habillées en robes de soie noire.

Lorsque les convives se sont retirés, les musiques ont fait entendre la *Marche des Bersagliers*.

Berlin, 23 mai.

Après le banquet, les souverains, la cour et les invités se sont rendus à l'Opéra où il y avait représentation de gala, mais avec admission du public payant.

L'orchestre était rempli d'uniformes, tandis qu'un public assez bariolé garnissait les loges. La représentation se composait du second acte de *l'Etoile du Nord*, qui est donnée à Berlin avec son libretto primitif intitulé : *le Camp de Silésie*, et d'un nouveau ballet : *les Saisons*.

Pendant l'ouverture, l'empereur, le roi et le prince de Naples sont entrés dans une loge du rez-de-chaussée. L'orchestre les a salués d'une triple fanfare, et les officiers placés au parterre ont poussé des hurrahs.

M. Crispien était dans la loge du premier étage réservée aux chambellans. Dans le cours de la soirée il y a reçu de nombreuses visites d'officiers. M. de Moltke occupait une loge voisine avec le ministre de la guerre et plusieurs généraux. La représentation s'est terminée à dix heures et demie. Avant de quitter l'Opéra, l'empereur et ses hôtes ont pris le thé dans le petit foyer réservé à la cour.

Une foule énorme attendait à la sortie et couvrait toute la promenade *Unter den Linden*. D'ailleurs, le programme de la journée n'était pas encore terminé par cette représentation, la première à laquelle l'empereur ait assisté depuis son avènement. Il y eut encore une grande retraite aux flambeaux, qui dura jusqu'à minuit. Aussi, cette nuit-là, une grande partie des Berlinoises ne se sont pas couchées.

La population de la capitale voit surtout dans la présence du roi une occasion de spectacles et d'amusements. Quant à la signification politique du voyage, les renseignements font jusqu'ici entièrement défaut.

Guillaume et Humbert

Voici le texte des toasts que les souverains d'Allemagne et d'Italie ont échangés avant-hier soir au banquet de Berlin :

TOAST DE L'EMPEREUR GUILLAUME

« Que Votre Majesté accepte l'expression de ma gratitude et de celle de mon peuple pour l'amitié qu'elle me témoigne en m'honorant de sa visite.

» Aussi mes soldats sont-ils fiers et reconnaissants d'avoir été passés en revue par Votre Majesté.

» Plein du souvenir joyeux de la revue grandiose que j'ai passée à Rome, je lève mon verre et je bois à la santé de Votre Majesté, à celle de la reine et de vos braves troupes. Je bois aussi à l'amitié immuable qui nous lie avec la maison de Savoie dont la devise : *Sempre avanti Savoia*, a permis d'accomplir l'unité italienne.

Vive Sa Majesté le roi Humbert ! »

TOAST DU ROI HUMBERT

« C'est avec une profonde émotion que je remercie Votre Majesté des sentiments qu'elle exprime à mon égard. La reconnaissance me faisait un devoir de vous rendre, à Berlin, la visite que vous m'avez faite. En parlant ainsi, je suis convaincu d'être l'interprète des sentiments de l'Italie.

» L'alliance de nos deux peuples est un gage de paix pour l'Europe. Nos armées, la vôtre que j'ai pu admirer, celle de l'Italie que vous avez jugée si favorablement, sauront remplir leur grande tâche.

» Je bois à la santé de Votre Majesté, à celle de l'impératrice et de tous les membres de l'illustre maison des Hohenzollern, à la glorieuse armée prussienne et à la prospérité de l'Empire allemand.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Manœuvres d'automne de 1889

La 18^e division fera cette année des manœuvres de division sous le commandement de M. le général Fabre.

Elle comprendra :

Infanterie. — La 35^e brigade (général Lamirault), avec les 32^e et 66^e régiments d'infanterie. La 36^e brigade (général Londe-Laplace), avec les 77^e et 135^e régiments d'infanterie.

Cavalerie. — Un des régiments de cavalerie de Tours.

Artillerie. — Trois batteries montées du 20^e régiment à Poitiers (18 pièces de canon).

Génie. — Une compagnie du 1^{er} régiment de Versailles.

La 18^e division aura en outre des services accessoires et une ambulance.

L'effectif total sera d'environ 9,000 hommes et 600 chevaux.

Tous ces éléments, partant de leurs garnisons se concentreront près de Saumur et cantonneront ensuite à Montreuil-Bellay, Loudun et Chinon.

A partir de Loudun, jusqu'à la fin des manœuvres, la 18^e division (général Fabre) opérera contre la 47^e division (général Désandré).

Les manœuvres dureront en tout 13 jours. Elles commenceront dans la première semaine du mois de septembre.

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE VI. — (Suite)

La cavatine terminée, sans aucune interruption, David entonna le chant de Nélusko dans l'Africain :

Fille des rois, à toi l'hommage ; à toi l'hommage, Que te doit ma fidélité.

Meyerbeer lui-même n'eût pas rêvé plus d'amour, plus de respect dans cette prière de l'Africain, à genoux devant sa reine.

André avait arrêté sa plume. Il se sentait envahi par une tristesse profonde, incurable ; une lassitude extrême, une soif d'affection qui, hélas ! ne serait jamais éteinte.

— Pauvre bossu ! murmura-t-il à deux reprises avec un ton âpre et un petit rire nerveux, qui souleva ses hautes épaules. Pauvre bossu !... Ecoute comme il chante ! Ainsi le rossignol lance ses trilles à la rose, qui n'attend que l'aube pour s'épanouir.

David, inconscient de l'auditoire donné par le hasard, s'arrêta au milieu d'une modula-

tion, prit une cigarette ; quelques bouffées légères s'échappèrent de ses lèvres ; puis, joyeusement, il lança à la brise de la nuit :

Comme la plume au vent !

Aussitôt le charme fut rompu. Gabrielle pâlit, et remuant la tête comme si elle s'éveillait :

— Ah ! dit-elle, j'ai rêvé, je crois... C'est la nuit, sans doute, qui en est cause ; cette nuit si douce avec ses senteurs de roses et d'herbe fauchée... cela grise.

Et le chanteur continuait gaiement :

Femme est volage, Et bien peu sage.

Cette romance de *Rigoletto* donnait la note de la nature mobile de Broze... Et il accusait la femme, quand il aurait dû reconnaître, dans le chant de Verdi, les fluctuations de sa propre pensée !

Tout est frivole, C'est chose folle Que lui livrer son cœur. Femme varie, Femme varie, Foi qui s'y fie Un seul instant.

Gabrielle baissa la tête ; ses mains se joignirent, et longtemps elle demeura pensive.

— Ah ! pourquoi donc m'être illusionnée ainsi, songeait-elle, en mettant entre chacune de ses phrases mentales de longs silences !

Pourquoi ?... Après avoir salué ma demeure, après m'avoir offert ses hommages, voilà que maintenant il dit que la femme est légère, frivole... Non, non... ses premiers chants ne s'adressaient pas à moi... Et pourquoi m'eût-il offert ses hommages ?... Après tout, a-t-il jamais prononcé une parole qui pût me faire penser que j'étais autre chose pour lui... qu'une amie... qu'une sœur dévouée, comme je le suis pour tous ?

Elle eut un pâle sourire, et elle continua plus lentement encore :

— Parfois, il est vrai, ses yeux semblaient me dire bien des choses ; mais ils ont tant d'expressions changeantes, ces beaux yeux d'artiste ; ils raillent le lendemain ce qu'ils ont admiré la veille... Parfois aussi une rose, une touffe de myosotis venaient me dire sa sympathie ; mais sont-ce les fleurs qui ont parlé... ou leur ai-je attribué un langage ?

Ses yeux tombèrent sur le petit bouquet d'églantines attaché à son corsage, et le retirant vivement :

— Non, non, il ne restera pas là ; mon cœur bat trop vite sous ces roses, que, ce soir même, il m'offrait !

Elle laissa tomber, dans le vide, les fleurs

épanouies ; elles s'effeuillèrent sur le sable ; puis la brise les prit, et les dispersa.

Gabrielle étouffa un faible soupir.

— Non, pensa-t-elle encore, avec une énergie triste, non... Je me trompe peut-être... Peut-être aussi Hermine a-t-elle dit vrai ; mais sur une incertitude, je ne puis donner mon cœur. Quand je donne, moi, c'est pour toujours... Non, non, je ne suis pas volage, je ne ressemble pas à la plume au vent... Ah ! il chante toujours ! Quel musicien parfait ! comme il sait nuancer !... La gloire viendra pour lui ; pour moi, les grands soucis, les devoirs absorbants. Ai-je le brillant qui conviendrait à cette brillante nature ? Que suis-je ? Pas musicienne... pas artiste... Je ne sais que diriger, en y mettant tous mes soins, la maison de mon père.

De nouveau, elle baissa la tête, humiliée de n'avoir pas un talent. Une immense tristesse était en elle... Elle oubliait la vaillante fille, qu'après la mort de sa mère, elle avait dit à Etienne, en fermant à jamais son piano :

— Etudie, ma chère petite, cet instrument que tu aimes... Il faut que l'une de nous se mette, à l'humble ménage. C'est mon lot, je suis l'aînée.

LE COMMANDEMENT DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Les journaux de Tours confirment en ces termes la mutation militaire que nous avons signalée hier :

« Le général Jacquemin, commandant la 9^e brigade de cavalerie à Tours, est désigné pour permuter avec le général Danoux, commandant l'École de Saumur.

« Le nouveau commandant de l'École de cavalerie y a exercé le commandement en second sous la direction du général L'Hôte, dont il sera le continuateur dévoué. »

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

« Nous sommes en mesure de pouvoir annoncer aujourd'hui que la période électorale est virtuellement ouverte par le ministère dans les départements. — Toute candidature boulangiste sera combattue à outrance par les préfets, et les agents du gouvernement qui pourront découvrir — ou n'ose pas dire découvrir — des individus qui soutiendront ou feront partie des comités révisionnistes en vue d'appuyer la candidature du chef du Parti national, devront les signaler et mériteront ainsi des titres à l'avancement. »

Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens que le classement des chevaux aura lieu :

Pour le canton Sud, les 28 et 29 mai, à 7 heures du matin, au Champ de Foire.

Pour les cantons Nord-Ouest et Nord-Est, le 31 mai, au même lieu et à la même heure.

Mairie de Saumur, le 24 mai 1889.

Le Maire, J. COMBIER.

LE MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Dans le mouvement préfectoral qui vient de paraître à l'Officiel, signalons les nominations suivantes :

M. Rivaud, préfet du Calvados, est nommé préfet de la Loire-Inférieure, en remplacement de M. Glaize.

M. Vatin, préfet de Loir-et-Cher, est nommé préfet du Gard.

M. Alapetite, préfet de la Sarthe, est nommé préfet du Puy-de-Dôme.

M. Julliet Saint-Léger, sous-préfet de Meaux, est nommé préfet de l'Indre.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte

Billets d'aller et retour à destination de Paris

AVIS. — A l'occasion des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, et dans le but de faciliter la visite de l'Exposition universelle aux

personnes habitant la province, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat a décidé que les billets d'aller et retour délivrés pour Paris pendant la période du mardi 28 mai, au dimanche 9 juin, dont la validité expirera avant le 12 juin, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du mercredi 12 juin.

L'UNION SAUMUROISE

Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime

Le concours de tir à la carabine, au pistolet et au fusil Gras continuera dimanche matin, 26 courant, de 9 heures à 11 heures. A cause de la fête, il n'aura pas lieu dans l'après-midi.

MM. les sociétaires sont priés de ne pas en retarder la clôture, afin de permettre de faire, le plus promptement possible, le premier concours à 200 mètres au stand de l'École.

Par suite d'un changement de dispositions, les personnes qui ont offert ou voudront bien offrir des lots pour la tombola qui sera tirée le 26 mai, sont priées de les faire déposer au siège de l'Union Saumuroise, 24 bis, rue des Boires, au plus tard samedi soir 25 courant.

A la liste déjà publiée, nous avons le plaisir d'ajouter :

M. Villarmé, professeur de dessin.

Et M. Tessier fils, champagniseur.

Le Président de « l'Union Saumuroise »,

LANGLOIS.

La personne qui a perdu, il y a quelques jours, un coussin de voiture anglaise, dans la ville de Saumur, est priée de vouloir bien le réclamer à M. Langlois, expert comptable, rue du Portail-Louis.

SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT. — Agression.

Une bande de conscrits étant allés à Saint-Florent après avoir passé à Saumur le conseil de révision, ont eu, avec le propriétaire d'un établissement, une altercation qui a été bientôt suivie de voies de fait.

Ces jeunes drôles, après avoir brutalement frappé l'homme et la femme, se sont sauvés. Ils sont actuellement arrêtés et vont passer bientôt en correctionnelle.

GENNES. — Un décret rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur autorise la création d'un bureau de bienfaisance à Gennes.

POITIERS. — Un homme broyé. — Mardi soir, entre onze heures et minuit, un homme d'équipe de la Compagnie d'Orléans, le sieur Elie, demeurant à la Haute-Roche, faubourg Saint-Lazare, à Poitiers, a été broyé sous un wagon, à la gare des marchandises.

Il exécutait une manœuvre lorsqu'en voulant accrocher des chaînes entre deux wagons, il fut tamponné et jeté sous les roues de la voiture.

— Pauvre André ! murmura-t-elle, pauvre André !

Et tout bas :

— Hélas ! que ne pouvons-nous aimer qui nous aime ; aimer avec toute notre âme.

Elle s'agenouilla, fit, devant sainte Cécile, une longue prière, puis elle dénatta ses opulents cheveux.

A l'heure suivante elle dormait, ayant oublié son rêve, et tenant encore, dans ses doigts alanguis par le sommeil, son chapelet de corail rose à petite croix d'or.

Le lendemain, en descendant la colline, une ligne sur l'épaule, David faisait un retour sur le passé. Toujours deux noms revenaient à son esprit : Charmette ! Gabrielle ! Mais le pouvoir fascinant de la belle amazone semblait décroître. Pendant les longues journées de sa convalescence, Broze avait pu penser à loisir, et penser encore dans la monotone régularité de sa vie champêtre. Non seulement il avait réfléchi, mais il avait vu Gabrielle à l'œuvre. Elle n'était pas, il est vrai, complètement la femme de ses rêves ; il lui manquait cet esprit pétillant, cette gaieté un peu folle, ce rire permanent sur les lèvres qu'il eût aimés dans la vie. Elle était fort pieuse aussi, et la religion,

On relaya l'infortuné Elie dans un état épouvantable.

La mort avait été instantanée.

Elie était originaire du canton de Lusignan ; il était âgé de 34 ans et père de deux enfants.

UN EXEMPLE A SUIVRE

La Compagnie des chemins de fer du Nord vient de prendre une initiative des plus louables. Elle a pris la résolution de faciliter, par tous les moyens possibles, la visite de l'Exposition universelle à toutes les personnes de sa région, notamment à celles qui appartiennent aux classes les plus modestes. Elle organisera, à cet effet, des trains très rapides qui amèneront les voyageurs à Paris pour visiter l'Exposition le dimanche. La vitesse et les départs de ces trains seront réglés de façon à ce que les voyageurs ne perdent pas une journée utile, tout en dépensant très peu d'argent. Citons un exemple à l'appui : Les voyageurs partis de Lille, le dimanche, à cinq heures du matin, arriveront directement à l'Exposition vers 10 heures du matin ; ils pourront passer toute la journée, et le soir, à 11 heures, ils repartiront de la gare même de l'Exposition pour Lille où ils arriveront dans la nuit même vers 3 heures du matin. Le bon marché de ce voyage, aller et retour, est incroyable. Chaque voyageur aura à payer une douzaine de francs seulement ; moyennant cette faible somme, il sera transporté de Lille à Paris et de Paris à Lille et il recevra de plus un ticket pour entrer à l'Exposition. On voit les avantages de cette combinaison : économie d'argent, aucune perte de temps ni de travail, accès à l'Exposition des classes les plus modestes de la province.

Nous sommes certains que toutes nos grandes Compagnies de chemins de fer tiendront à honneur d'imiter l'exemple de la Compagnie du Nord. De pareilles mesures sont faites pour assurer leur prestige et rendre de véritables services à une partie très intéressante de la population.

AMUSEMENT DES ENFANTS

Les bulles de savon, lorsqu'elles sont colorées de toutes les couleurs du prisme, plaisent à la jeune imagination des enfants.

Si, au lieu d'employer du savon ordinaire pour préparer l'eau, on prend une petite quantité d'oléate de soude et de glycérine, on obtiendra des bulles dont la grosseur atteindra un diamètre de 60 centimètres et dont l'éclat sera surprenant.

Leur durée sera très prolongée. On en a quelquefois conservé sous une cloche de verre pendant 48 heures.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 mai 1889.

Les affaires se raréfient de plus en plus et les cours s'inclinent légèrement. Le 3 0/0 échit à 87.35 ; le 4 1/2 0/0 à 105.05.

du moins il l'avait entendu dire, et il le croyait fermement avec tous les abusés, la religion est un signe d'étroitesse dans les idées. Serait-elle une vraie femme d'artiste, cette jeune fille ayant mis dans sa vie la régularité des monastères ?

Broze marchait assez lentement sous le couvert des chênes. La chaleur était lourde, accablante ; mais il n'en prenait point souci, tout à ses pensées. Comme l'avocat de la partie adverse dans un procès, il se plaisait à accumuler mille griefs contre la douce et pieuse jeune fille.

— Et puis encore, reprenait-il, quel ordre minutieux dans ses dépenses !... Hier, n'a-t-elle pas laissé pleurer et boudier Hermine, parce que la fillette désirait une toilette nouvelle pour la fête du village.

Le gai visage de Broze se rembrunit, et d'un accent presque indigné :

— Peut-on laisser pleurer une enfant ?... Moi, je ferais toutes les folies du monde pour voir un sourire sur un joli petit visage... En vérité, je crois qu'il y a de la parcimonie chez M^{lle} Liéber... On compte sous ce front pur.

(A suivre.)

Le Crédit Foncier se négocie à 1,338.75. Les obligations foncières et communales sont fermement tenues.

La Société Générale cote 463.50. La Banque de Paris fait 760. Le Crédit Lyonnais, 686.25 et la Société de Dépôts et Comptes courants 595.

La Banque d'Escompte avise les souscripteurs qui ont demandé à ses guichets des bons de l'Exposition qu'ils doivent les retirer avant le 29 mai, le premier tirage ayant lieu le 31 mai.

Le nouvel emprunt russe d'insolite, 2^e série, est recherché sur le marché libre avec prime de 75 centimes à l' franc. Il est probable que la plus grosse part de l'émission ira aux porteurs de titres anciens 3 0/0 qui auront reconnu les avantages que leur présente la conversion. Il ne restera donc qu'une faible partie du montant émis par les demandes en espèces, ce qui est naturel, puisque l'emprunt n'a nullement pour objet de procurer d'un seul coup d'importantes ressources au Trésor Russe qui n'en a nul besoin, mais de constater les progrès constants du crédit de la Russie et de diminuer les charges de la Dette.

Le Panama est calme à 56.25.

L'obligation des chemins Economiques est ferme à 380.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La situation financière de la Société des Voyages Internationaux, boulevard des Capucines, devient chaque jour plus prospère par suite de l'extension de sa clientèle qui, en quelques semaines, a rayonné sur la France entière. L'économie de cette société, on le sait, consiste à permettre à toute personne qui veut venir visiter l'Exposition, de couvrir, moyennant le prix de 25 et 20 fr. par jour, tous ses frais de séjour sans exception et dans les conditions les plus confortables.

BOURSE DE PARIS

Du 23 mai 1889

3 0/0	87 30
3 0/0 amortissable	89 20
4 1/2	105 80

SANS AUCUN RÉGIME

Les Pilules Gicquel se prennent au commencement des repas, sans rien changer à ses habitudes de vie ordinaire. Elles sont laxatives et dépuratives du sang ; des plus efficaces pour combattre la constipation et toutes les maladies qui en dérivent, telles que manque d'appétit, maux de tête, névralgies, migraines, congestions. Très salutaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les Pilules Gicquel, à 1 fr. 50 la boîte.

VIENT DE PARAITRE

Le Fascicule n° 2

FIGARO - SALON

PAR ALBERT WOLFF.

HERNIES

HOMMES — FEMMES — ENFANTS

Guérison radicale par le bandage électromédical MARIE frères, médecins-inventeurs, à Paris, n° 46, rue de l'Arbre-Sec. M. MARIE jeune fera l'application de ses appareils à Saumur, lundi 27 et mardi 28 mai, hôtel de Londres, rue d'Orléans, n° 48, de 10 heures à 7 heures. — A Blois, les 29 et 30, au Grand Hôtel.

M. MARIE est le seul qui puisse garantir et contenir les Hernies les plus volumineuses ou rebelles, au moyen de ses appareils appropriés instantanément aux différents cas. — Prix réduits pour les ouvriers. — Traitement spécial des chutes de matrice.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

- Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre ;
 - Vermouth Nilly-Prat, 1 fr. 60 le litre ;
 - Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre ;
 - Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre ;
 - Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre ;
 - Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 4 fr. 50 le litre ;
 - Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 3 fr. le litre.
- Tous nos liquides sont vendus verre compris.

Le VIN AROUD au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE et l'APPAUVRISSEMENT du SANG. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

TOUTES PHARMACIES

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7.

Séparation de biens

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré, il appert :

Que M^{me} Albertine Frémont, épouse sans profession de M. Jules Maréchal, marchand de vins, avec lequel elle est domiciliée de droit à la Mimerolle, commune de Chenehutte - les - Tuffeaux, a été séparée de biens d'avec ledit sieur Maréchal, son mari ;

Et que M^e Louis ALBERT, avoué, occupait pour ladite dame.

Pour extrait, certifié conforme par moi, avoué-licencié soussigné.

Saumur, le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

(494) L. ALBERT.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER

La GRANDE PRAIRIE

DE **L'ILE PONNEAU**
Près la gare de Saumur.

S'adresser, avant le 20 juin, audit M^e GAUTIER, notaire. (495)

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

BELLE MAISON

Avec dépendances

Petit Parc, Jardin, Communs, Caves

LE TOUT CLOS DE MURS

Situé à Distré, sur la route.

Clos de Vigne, contenant environ 44 ares ;

Pièce de Terre joignant la maison, contenant près de 2 hectares.

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

MAISON A VENDRE

Composée de 4 chambres à feu
AVEC GRAND VERGER

Située sur les bords de la Vienne, route de Saumur à Chinon, commune de Saint-Germain-sur-Vienne.

S'adresser à M. VERRONNEAU-COUTARD, domicilié dans ladite commune. (395)

A VENDRE

50 Bouteilles excellent VIN BLANC ANNÉE 1870, coteau de Saumur, pris à la cave du propriétaire.

S'adresser au bureau du journal.

VIN DE QUINQUINA
Phosphaté à la Coca du Pérou du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelles. (408)

ON DEMANDE de bonnes couturières pour dames.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON DE MODES

M^{me} PORTRAIT, 7, place du Marché-Noir, demande une bonne apprêteuse.

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Daclier, n° 49, en face la Caisse d'Épargne.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale PUBLIÉ PAR La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOISI, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs.

MODES & ROBES

MAISON OCCUPÉE ANCIENNEMENT PAR LES MAGASINS DU PRINTEMPS

M^{mes} LEMARIE Sœurs

28, rue de la Tonnelles

Préviennent leur clientèle qu'elles ont en magasin un très beau choix de CONFECTIONS pour Dames, Fillettes et Enfants.

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX des premières Maisons de PARIS.

PRIX MODÉRÉS

CAPOTES DE BÉBÉ depuis 3 fr. 50 et au-dessus. Nous sommes à la disposition des clientes pour les commandes de Chapeaux et toutes sortes de Réparations.

Tous nos soins sont également apportés à l'ATELIER DE COUTURE.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN - DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS.

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 25	12 50	7 55	11 25
Chartres	6 30	9 30	9 33	2 53	9 44	1 33
Château-du-Loir	10 24	12 10	1 52	6 34	12 28	4 49
Noyant-Méon	11 29	12 54	3 6	7 36	1 13	5 51
Linières-Bouton	11 39		3 18	7 47		6 2
Vernantes	11 55		3 33	7 59		6 13
Blou	12 5		3 45	8 11		6 23
Vivv	12 15		3 55	8 20		6 31
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 27		1 29	4 5	8 30	1 48
(départ)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54
Nantilly (arrivée)	12 41			4 24	8 41	
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	12 51			4 36	8 51	
(départ)				4 13	8 30	
Nantilly (départ)		8 31	10 37		4 25	8 43
Chacé-Varrains		8 37	10 44		4 31	8 49
Brézé-Saint-Cyr		8 48	10 52		4 39	8 56
Montreuil-Bellay		9 2	11	2 7	4 59	9 8
Thouars		9 19	11 24	2 34	5 53	9 38
Niort		11 57	4 24	7 59	4 33	10 27
Saintes		3 58	6 28	11 5	6 14	2 3
Bordeaux			9 59	3 36	9 2	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			8 18	12 30	8 20	12
Saintes			7 15	10 20	11 39	6 26
Niort			9 32	12 32	2 5	5 30
Thouars		6 5	12 14	12 59	4 30	4 15
Montreuil-Bellay	9 35	6 38			2 3	4 55
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18			2 38	5 18
Chacé-Varrains	10 7	7 27			2 46	5 26
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			2 51	5 31
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	10 22	7 45			3 2	5 42
(départ)		7 25			2 11	5 20
Nantilly (départ)		7 38			2 53	5 33
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)		7 47			3 1	5 41
(départ)		7 57			3 5	5 45
Vivv		8 10			3 17	5 57
Blou		8 19			3 26	6 6
Vernantes		8 32			3 39	6 18
Linières-Bouton		8 45			3 51	6 30
Noyant-Méon		8 59			4 4	6 42
Château-du-Loir		10 7			2 53	5 9
Chartres		2 50			5 51	9 37
Paris		6 25			8	11 35

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte			Omn.		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	9 37	4 34	7 43	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	8 40	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	9 4	7 6	10 36

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.			Omn.		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	12 33	4 31	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 41	1 10	5 10	8 45	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	9 4	1 4	4 4

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 50	12 53	
Moncontour	7 41	10 48	2 27	
Loudun	8 41	1 46	3 4	
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38	
(départ)	6 53	9 29	4 25	5
le Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40	7 30	11 48	5 57
Martigné	6 4	8 26	11 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	8 31
Montreuil (ar.)	6 46		12 48	8 41
(départ)	7 36		1 26	2 15
Loudun	8 24		4 14	3
Moncontour	8 55		6 8	3 29
Poitiers	10 33		10 40	5

LIGNE D'ORLÈANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct.		Omn.		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	10 45		6 10	8 40	12 7	3 10	7 35	
Angers	2 19	8 30	8 44	11 49	2 57	5 35	9 35	
La Ménitrie	2 52	7 10	9 9	11 58	3 42	6 16	10 1	
Les Rosiers		7 19	9 17	12 7	3 52	6 25		
Saint-Clément		7 26		12 14	3 59	6 32		
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52	10 24	
(départ)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7	10 30	
Varennes		8 5	9 48	12 51	4 45	7 13		
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 3	5 1	7 29	10 50	
Langeais	4 26	8 59	10 49	1 20	5 46	8 8	11 46	
Tours (arrivée)	5 5	9 42	11 5	2 23	6 35	8 51	11 48	
Paris (arrivée)	10 30		3 6	8	2 35	4 1	5 7	

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.		Omn.		Omn.		Direct.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20	
Tours	1 23	5	7 15	11 30	2 43	5 25	8 47	
Langeais	2 13	5 43	8	12 8	3 28	6 8	9 32	
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 42	3 49	6 43	10 11	
Varennes		6 32	8 51	12 53		6 54	10 23	
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	1 4	4 4	7 6	10 36	
(départ)	3 3	6 52	9 12	1 13	4 11	7 12	10 42	
Saint-Martin		7 6	9 26	1 25		7 25		
Saint-Clément		7 13	9 33	1 31		7 32		
Les Rosiers		7 21	9 41	1 38				